



Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon...

Le verger de Fontaine



À Fontaine-lès-Dijon, les vergers occupent une place essentielle dans le paysage et constituent un élément fort de l'identité du territoire. Pourtant, les plantations d'arbres fruitiers ont fortement reculé après la Seconde Guerre mondiale. Les vieux arbres disparaissent peu à peu, remplacés par les grandes cultures ou par l'urbanisation. Inauguré en 2005, le verger municipal s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation de ce patrimoine paysager, ainsi que de la biodiversité qui lui est associée. Il contribue également à mettre en valeur les petits édifices ruraux qui témoignent de l'histoire des vergers. Cet espace a aussi pour vocation de faire découvrir les arbres fruitiers, de renouer avec le plaisir de la récolte et de la dégustation, et de favoriser des moments de convivialité. Enfin, il constitue un véritable support pédagogique pour les écoliers, en leur offrant une salle de classe à ciel ouvert, propice à l'observation, à l'expérimentation et à la découverte du monde vivant.





Printemps au verger ■

La genèse du verger municipal

La préservation du site classé

Le verger municipal s'inscrit dans une politique ancienne et volontariste de préservation des espaces naturels de la commune. Cette démarche débute en 1974, lorsque le conseil municipal, présidé par le maire Pierre Jacques, décide de protéger la calotte boisée de la butte de Fontaine en l'inscrivant en réserve foncière dans le plan d'occupation des sols alors en cours d'élaboration. L'année suivante, cette volonté se concrétise par l'acquisition, à la suite d'une succession, d'une parcelle de 13 270 m² située au lieu-dit Au bas des Vaux. En 1984, la municipalité

conduite par Paul Morelon valorise ce site en y aménageant un parcours de santé destiné aux sportifs, ainsi qu'un itinéraire de promenade ouvert à tous. Les sentiers qui longent l'actuel verger municipal invitent les habitants à profiter d'un cadre naturel propice à l'évasion aux portes de la ville.

L'insertion dans une ceinture verte autour de Dijon

Le projet de verger naît en 2001 dans le cadre de la "ceinture verte" portée par le CLAPEN 21 (Comité de Liaison des Associations de Protection

de l'Environnement et de la Nature). Cette initiative vise à préserver et à valoriser les vergers autour de Dijon, tout en favorisant l'accès à la nature à des fins de promenade et de sensibilisation. Elle prévoit notamment la création d'un sentier des vergers reliant plusieurs communes voisines de Fontaine, ainsi que la mise en place de centres de ressources fruitières consacrés à la sauvegarde des variétés locales. Jusqu'alors laissée en friche, la parcelle communale, avec ses vieux arbres fruitiers, s'inscrit naturellement dans cette démarche. Elle permet aussi de rappeler le passé fruitier de Fontaine, marqué par l'essor des vergers après la crise du phylloxéra.

Une commune pionnière

En 2003, la Ville de Fontaine-lès-Dijon devient la première collectivité à s'engager concrètement dans ce projet en signant une convention avec les associations Nature et Progrès et Les Amis du Vieux Fontaine pour créer et animer un verger municipal. Partenaire du CLAPEN 21, Nature et Progrès promeut l'agriculture biologique et les circuits de proximité, tandis que Les Amis du Vieux Fontaine œuvrent à la préservation du patrimoine bâti et paysager de la commune. Ce partenariat permet à la municipalité de réunir des compétences complémentaires afin de préserver le patrimoine local, favoriser la biodiversité et faire du site un lieu de pédagogie, d'expérimentation et de convivialité.

Un projet collectif au service de l'intérêt général

La Ville met à disposition un terrain de 5 000 m² issu de la parcelle acquise en 1975. Les communes voisines possédant déjà des vergers de cerisiers et de pruniers, le choix se porte sur des pommiers afin de conserver d'anciennes variétés en voie de disparition. Le verger étant aussi conçu comme un lieu de transmission des savoir-faire arboricoles, de jeunes porte-greffes, appelés "pourettes", sont également plantés pour l'apprentissage du greffage. La préparation du terrain et la plantation des scions sont assurées par le service des espaces verts de la Ville, tandis que Nature et Progrès 21 prend en charge l'entretien et la taille des arbres. Ensemble, les partenaires contribuent à la valorisation du patrimoine, au développement de pratiques respectueuses de l'environnement et à la sensibilisation du public.

Un outil pédagogique

Le verger a pour vocation de préserver la mémoire des fruits cultivés à Fontaine avant l'urbanisation de la commune. Ouvert à tous, il contribue à la valorisation du patrimoine fruitier régional et rappelle qu'en Bourgogne, près de 200 variétés de pommes existaient autrefois, contre une dizaine aujourd'hui. Au-delà de son rôle conservatoire, il est un lieu d'apprentissage des pratiques arboricoles : plantation, entretien, taille, prélèvement de greffons, greffage, récolte et partage des fruits. Il favorise l'observation de l'écosystème : faune auxiliaire, ravageurs, associations

culturelles et accueille également des initiations à la conservation, à la dégustation et à la transformation des fruits. Il constitue enfin un support pédagogique privilégié pour sensibiliser le public scolaire à l'observation de la nature, à la compréhension de ses équilibres et au respect du vivant.

Un enjeu patrimonial

Depuis 2016, le Site patrimonial remarquable (SPR) est un outil réglementaire destiné à protéger et à mettre en valeur les paysages et le patrimoine bâti de la commune. Il s'inscrit dans la continuité des dispositifs antérieurs, tout en étendant le périmètre de protection à la côte

arboricole située au nord-ouest du territoire communal, afin de préserver le tracé de l'ancien parcellaire viticole ainsi que les qualités paysagères qui en découlent. Ces dernières trouvent leur origine dans l'histoire agricole locale, dont les alignements d'arbres fruitiers constituent un témoignage. Ils traduisent l'essor de l'arboriculture après la crise du phylloxéra et contribuent fortement à l'identité paysagère du site ainsi qu'à la qualité du cadre de vie. Or, ce patrimoine est aujourd'hui menacé par le développement des grandes cultures, qui entraîne la disparition des vergers traditionnels, tandis que le regroupement des parcelles efface progressivement le parcellaire en lanières caractéristique de l'ancien vignoble. Dans ce contexte, le règlement du SPR prescrit la préservation

Petits fruits plantés par les écoliers de Fontaine ■



Pourettes retournées à l'état sauvage ■





Le parcellaire en lanières ■

du verger de Fontaine ainsi que de l'ensemble des vergers identifiés sur la "carte des qualités architecturales et paysagères", afin de préserver le paysage et son histoire. Le verger de Fontaine participe ainsi au maintien de ces caractéristiques.

La plantation et les choix agronomiques

La préparation du terrain pour la plantation (2004)

En 2004, l'ensemble des vieux arbres existants est abattu par les services techniques municipaux, qui assurent également l'évacuation du bois. Les

souches sont ensuite extraites par une entreprise spécialisée choisie par la commune. Durant l'été, la parcelle est labourée. Enfin, de légères dépressions aménagées entre les rangs, appelées "ados de plantation", sont créées afin de garantir un bon drainage et d'éviter la stagnation de l'eau au niveau des racines en période hivernale.

Le choix des arbres

Vingt-deux variétés rares et robustes ont été retenues. Chaque pomme possède ses particularités. La Nationale se distingue par sa longévité et peut se conserver jusqu'en juin. La pomme des moissons, quant à elle, arrive à maturité en juillet. Le Gros Locard est aplati, la

Sainte Germaine est bosselée, la Reinette étoilée est rouge, la Glacée jaune citron, la Rose Reinette acidulée, tandis que la Reinette de Freyberg est très sucrée. Tous les pommiers sélectionnés présentent des floraisons tardives, ce qui limite les risques de gel printanier et favorise une production plus régulière d'une année sur l'autre. Les variétés choisies résistent également mieux aux maladies, comme la tavelure, et aux ravageurs tels que les pucerons et les vers (larves de carpocapses). Elles sont ainsi bien adaptées à un contexte où l'usage des insecticides et des fongicides est interdit depuis 2009 pour les collectivités de la métropole dijonnaise. La commune a effectué l'achat de 65 scions, de jeunes arbres d'un an greffés en pépinière. Les plants ont été fournis par la pépinière

Delay, située à Estrablin en Isère, près de Vienne, et agréée "Nature et Progrès".

La plantation

Le 25 novembre 2004, jour de la Sainte-Catherine, 67 arbres sont plantés par les services techniques de la Ville, avec la participation des élèves des écoles de la commune. Les enfants mettent en terre les porte-greffes destinés aux habitants en faisant la demande. Afin de favoriser l'enracinement et le développement des jeunes arbres, un paillage de broyat de bois de taille est répandu à leur pied pour maintenir le sol meuble et limiter l'évaporation.

Variété Reinette ■



Variété Cusset ■



Variété Freyberg ■



De l'arbre au panier ■



L'inauguration (2005)

Le verger est officiellement inauguré le 2 avril 2005 en présence de plusieurs personnalités. À cette occasion, chacun des 67 arbres est parrainé par un écolier de la commune, qui reçoit un certificat d'adoption symbolisant son engagement à veiller sur son pommier.

La gestion et l'évolution du verger

L'organisation

Les arbres sont conduits en demi-tige afin de limiter le risque de casse des branches, de prolonger leur durée de vie et de faciliter l'entretien. Le verger est entouré au nord et au sud par deux haies désordonnées dans lesquelles subsistent des pommiers (Belle de Boskoop, Reinette du Canada), des pruniers (Dame-fine, Quetsche d'Italie), des mirabelliers et des cerisiers. En 2006, ces arbres sont dégagés des espèces envahissantes (ronces, prunelliers...) par des bénévoles de l'association Nature et Progrès 21 et par le service des espaces verts de Fontaine. Certains sujets sont toutefois conservés afin de préserver la biodiversité.

L'entretien

Jusqu'en 2012, la production de fruits n'est pas recherchée. Les jeunes pommiers font l'objet d'une taille de formation destinée à structurer les arbres et à favoriser la pénétration de la lumière, en conservant trois à cinq branches charpentières. Une attention

particulière est portée à l'enlèvement de l'herbe au pied des arbres afin d'éviter la concurrence pour l'eau et les nutriments, même si certaines herbes jouent un rôle favorable. Les services municipaux interviennent pour la fauche du terrain, l'apport de compost ainsi que le remplacement et la fixation des protections, tandis que les autres tâches sont assurées par des bénévoles. En 2012, malgré la présence de ravageurs et plusieurs épisodes de sécheresse, le verger présente un état sanitaire jugé satisfaisant. L'entretien des pommiers se limite alors à une taille légère au printemps, visant à limiter les gourmands et les branches trop longues, ainsi qu'au maintien du nettoyage des pieds.

La production

En 2014, après dix années de croissance des arbres, la production fruitière demeure limitée. Les fruitiers à pépins semblent peu adaptés aux caractéristiques du site. Pourtant, celui-ci présente des conditions favorables à l'arboriculture (altitude modérée, bonne exposition sur un coteau, sol argilo-calcaire). La plantation de fruitiers à noyaux, tels que les cerisiers et les pruniers, aurait probablement été plus appropriée. Les conditions climatiques défavorables ont également contribué à ces résultats limités.

Le premier anniversaire du verger (2005)

Un an après sa plantation, le verger présente un état globalement satisfaisant. Les arbres se développent

normalement et leur feuillage est sain. Toutefois, des dégâts causés par les lapins ont été constatés durant l'hiver. Dès leur signalement, des protections grillagées sont installées par les services municipaux afin de préserver les jeunes plants. Au mois de juillet, une rencontre conviviale réunissant enseignants, élèves, parents et membres de la municipalité permet aux enfants parrains de constater l'évolution de leur arbre. À cette occasion, des épouvantails réalisés par une classe de CP des Carrois, par des enfants du centre de loisirs périscolaire des Carrois et par des familles animent le verger et lui apportent une touche joyeuse. Le concours organisé autour de ces créations rencontre un grand succès.

Les "rendez-vous au verger" (2006-2016)

Chaque année en avril, l'association Nature et Progrès 21, avec le concours de ses bénévoles, organise des ateliers d'initiation à la taille de formation et à la greffe en fente à partir de "pourettes". Ces animations, ouvertes à tous, permettent aussi aux participants de contribuer à l'entretien des pommiers en apportant leurs outils. Les membres de l'association assurent l'accompagnement et le conseil technique, favorisant la transmission des savoir-faire, la sensibilisation aux enjeux du patrimoine fruitier local ainsi qu'un sentiment d'appropriation collective du verger. En septembre 2010, les jeunes parrains des arbres sont invités à se retrouver pour observer l'évolution de

L'art de la greffe ■



Pose de mastic sur un pommier Sainte-Germaine ■



leur arbre planté en 2004, ainsi que celle du verger dans son ensemble. Malgré un nombre limité de participants, cette rencontre ravive des souvenirs et donne lieu à des échanges sur l'histoire et l'avenir du verger. Pour marquer l'occasion, chaque parrain renouvelle symboliquement son engagement en apposant une étiquette à son nom sur son arbre.

Les actions pédagogiques

À l'automne 2007, dans le cadre d'un projet pédagogique mené avec une classe de l'école des Carrois en partenariat avec la Ville et Nature et Progrès 21, une haie champêtre de 30 mètres est plantée avec les écoliers le long du chemin des Vaux, afin d'atténuer les nuisances liées à la circulation. Composée notamment de cornouillers, d'églantiers, de saules du vannier et de troènes, elle favorise la pollinisation, l'accueil des oiseaux et de nombreux insectes. Elle est aujourd'hui laissée en libre développement.

La fin de la convention (2017)

L'entretien du verger représente une charge importante pour l'association Nature et Progrès 21, qui repose exclusivement sur le bénévolat. Dès le début du partenariat avec la Ville, des appels à participation sont lancés afin de mobiliser des personnes sensibles à la préservation des anciennes variétés fruitières. Malgré des actions visant à recruter de nouveaux bénévoles, l'association ne parvient pas à enrayer la baisse des effectifs liée au vieillissement des participants, ce qui fragilise la

poursuite de ses actions. Dans ce contexte, le partenariat avec la Ville n'est pas reconduit et, à partir de 2017, la gestion du verger est entièrement assurée par celle-ci. À proximité du puits des Vaux, les "pourettes", désormais inutilisées, se transforment en bosquet.

Les adaptations

En dépit de la robustesse reconnue des variétés de pommiers du verger et d'un suivi régulier, un dépérissement important est constaté. Les arbres sont principalement touchés par le chancre, une maladie fongique favorisée par des blessures telles que des plaies de taille mal cicatrisées, des dégâts causés par les insectes ou des branches cassées. Cette situation conduit au remplacement, entre 2022 et 2025, de près d'un tiers des pommiers. Parallèlement, la gestion évolue vers des pratiques plus durables. Un fauchage sélectif est ainsi mis en place pour favoriser les habitats de la faune auxiliaire. Ainsi, en période végétative, la partie haute de la parcelle, semée en prairie mellifère en 2022, n'est fauchée qu'une fois par an, tandis que le reste est tondu dans le cadre d'un marché des espaces verts passé entre la Ville et Dijon Métropole. L'entretien des haies et l'installation de ruches à proximité du verger s'inscrivent dans la même démarche de soutien aux pollinisateurs. L'ensemble de ces actions vise à renforcer les équilibres naturels du verger.

Les 20 ans du verger (2025)

Le 20^e anniversaire du verger donne lieu à des animations placées sous le signe de la découverte, de la rencontre et du partage. Les élèves de l'école des Carrois et des Porte-Feuilles jouent un rôle central dans cette célébration à travers un projet éducatif mené tout au long de l'année. Leur participation se traduit par la plantation durable de groseilliers et de cassissiers, tandis que des réalisations liées à la célébration complètent le projet : création et installation de panneaux pédagogiques et artistiques, ainsi que mise en place d'épouvantails et d'étiquettes ludiques sur les arbres. Présentées aux familles, aux représentants institutionnels et au public lors d'une fête au verger, ces productions témoignent

Le public au rendez-vous pour fêter les 20 ans du verger ■



L'animation "vélo smoothie" ■



de l'appropriation du lieu par les plus jeunes et de leur sensibilisation aux enjeux environnementaux. Elles illustrent le rôle essentiel du verger comme espace d'apprentissage, de transmission et de lien entre les générations.

Le patrimoine bâti : les murs

Les murs d'un ancien clos

En 1742, un plan établi afin de préciser des limites de justice situe le verger à l'intérieur d'un clos désigné par le nom de son propriétaire : "Le clos Frérot aujourd'hui à Arlin". Dès le XVIII^e siècle, le verger était donc entouré de murs qui délimitaient la propriété et protégeaient les cultures.

Une des expositions réalisées par les écoles des Carrois et des Porte-Feuilles ■



Un épouvantail pour colorer le verger ■



Des murs en pierre sèche

Les anciens murs, comme celui qui borde le verger au nord, sont construits en pierres plates, un matériau particulièrement adapté à la construction en pierre sèche. À Fontaine, le sous-sol calcaire fournit cette ressource en abondance. La roche affleure notamment sur le sentier n° 54, dit des Champs d'Aloux, où elle se délite naturellement en plaques de quelques centimètres d'épaisseur, appelées laves, dont l'extraction est relativement aisée.

Une construction peu coûteuse

Le plus souvent, une tranchée était creusée le long du futur mur, puis la pierre était extraite à l'aide d'une pince. L'opération était facilitée par la présence de "bousin", une couche de terre intercalée entre les lits de pierre. Les pierres pouvaient aussi être ramassées sur la parcelle. La construction mobilisait deux maçons et un aide. Le mur est constitué de deux parements, dont l'espace central est comblé par de la caillasse, tandis que des éclats de pierre servent au calage des laves. Sur le mur nord, les pierres, décalées d'une assise à l'autre, sont disposées longitudinalement en lits horizontaux, sans suivre les ondulations du terrain. Cet agencement pourrait dater sa construction des environs du XVII^e siècle. Le couronnement est formé de laves posées sur chant, légèrement inclinées au-delà de la verticale. Ce dispositif, appelé "hérisson", leste les dernières assises, assure leur blocage et favorise l'évacuation de l'eau et de la neige grâce à la perméabilité de la structure.

Des avantages nombreux

L'absence de mortier permet aux assises de conserver une certaine souplesse, ce qui les rend plus résistantes au gel, au tassement et aux dilatations. L'eau s'infiltre et s'évacue naturellement à travers le mur, contrairement à un ouvrage maçonné où elle ruisselle en surface et favorise le ravinement. Grâce à ses nombreuses cavités, le mur en pierre sèche constitue un refuge pour une faune variée qui y trouve un abri pour hiverner et se reproduire. Lézards et orvets comptent parmi les hôtes les plus fréquents, aux côtés d'abeilles sauvages, de carabes, de papillons et de fourmis.

Une demande d'entretien

Malgré leur robustesse, les murs en pierre sèche nécessitent un entretien régulier. En son absence, la végétation envahissante exerce progressivement une pression sur la maçonnerie, la déforme et peut provoquer des effondrements partiels. L'érosion déchausse également certains secteurs, créant des déséquilibres à l'origine d'autres écroulements. Enfin, des accidents causés par des véhicules ou des engins agricoles, ainsi que le déplacement de pierres par des personnes, contribuent aussi à leur dégradation. Ces différents facteurs expliquent l'état actuel dans lequel se trouve ce mur.

Les murs en maçonnerie au mortier

Le verger s'inscrit dans le Grand Site Saint-Bernard, tel qu'il a été défini en 2006 par l'architecte paysagiste Pascale Jacotot, chargée de son aménagement.

La reconstruction des murs anciens fait partie intégrante de ce projet, ces éléments étant constitutifs du paysage et relevant d'un patrimoine vernaculaire dont la disparition doit être évitée. Dans ce cadre, le mur sud du clos, long de 160 m et très dégradé, a été reconstruit à partir de 2018, avec un tracé redressé afin d'éviter les zigzags. Les travaux ont consisté à débroussailler la zone, démonter l'ancien mur, trier les pierres réutilisables, puis remonter l'ouvrage. Le chantier a été confié à l'association Sentiers dans le cadre d'une opération d'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Si le matériau d'origine est conservé, le mur a été reconstruit avec une armature métallique et un mortier de chaux et de sable, en remplacement du

calage traditionnel, ce qui en fait une construction rigide et sans couronnement de type chaperon.

Le patrimoine bâti : le puits

Une découverte fortuite

En 2004, lors des travaux de préparation du sol du verger de Fontaine pour accueillir la plantation des pommiers, la sous-soleuse, utilisée pour décompacter et aérer la terre, heurte de grosses pierres. Les agents des espaces verts de la Ville découvrent alors qu'une couche de 50 cm de terre recouvre la bouche d'un puits, fermée par de très anciennes poutres, dont certaines sont en état de pourriture.

Le mur des Feuillants longe le verger au sud ■



Le puits ■



La matérialisation au sol de la cabane ■



Une situation favorable

Le puits se situe dans le creux et en amont de l'axe d'un vallon sec descendant vers le nord-ouest en direction du Suzon. Ce vallon suit la faille qui entaille la butte de Fontaine à l'ouest. À cet endroit, les calcaires du versant côté Daix viennent, le long de cette faille, au contact des fines couches de marnes imperméables de la butte de Fontaine, ce qui bloque les écoulements, favorise la formation d'une nappe aquifère et explique l'implantation de puits à cet emplacement bien que la capacité de ces puits soit limitée.

Une belle maçonnerie

Le puits découvert, de plan circulaire, est bien appareillé. D'une profondeur d'environ 4 m, son diamètre de 1,60 m est relativement important. En 2006, la municipalité a fait réaliser un couronnement en moellons de pierre, surmonté d'une margelle en pierre de taille du Châtillonnais, dont les éléments sont maintenus par des agrafes en bronze. L'ensemble présente 40 cm de largeur pour 90 cm de hauteur. Le puits est aujourd'hui fermé par une tôle munie d'une trappe de visite et ceinturé d'un dallage de 60 cm de largeur.

Le patrimoine bâti : la cabane

Une autre découverte inattendue

Lors de la restauration du mur sud du verger en 2018, après le dégagement de ses racines, le soubassement d'une cabane intégrée au mur ainsi que celui d'un mur en retour d'angle le long du

chemin des Vaux ont été mis au jour. En Bourgogne, ces petites constructions sont appelées "cabottes" ou "cadoles" mais à Fontaine, on parle simplement de "cabanes" : de modestes abris en pierre locale utilisés par les vignerons, où ils trouvaient chaleur en hiver et fraîcheur en été. Elles servaient à la fois de refuge contre les intempéries et de lieu de rangement pour les outils.

Le plan

La cabane mesure extérieurement 3,25 m sur 4 m. Ses murs en pierre sèche, d'une épaisseur de 60 cm, reprennent au sud et à l'ouest ceux du mur d'enclos en retour d'angle. L'entrée, située au nord, indique que le niveau ancien du sol du verger a été fortement rehaussé. En face de l'entrée, une cheminée partiellement intégrée au mur d'enclos se distingue par des pierres rougies et noircies par le feu. À l'est, une banquette intérieure est aménagée dans l'épaisseur du mur.

La datation

La cabane n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien, mais figure sur celui de 1851. Elle a donc probablement été construite par le propriétaire dans la première moitié du XIX^e siècle, lors de la phase d'extension maximale du vignoble de Fontaine, comme c'est souvent le cas pour ce type de petites constructions.

La restitution

Aucune photographie de la cabane n'a pu être retrouvée, mais une ancienne habitante de Fontaine en a réalisé un

dessin d'après les souvenirs qu'elle en conservait de son enfance. Il s'agissait d'un petit bâtiment à toiture à deux pentes, sur charpente en bois, recouverte de laves. Après la mise au jour des soubassements, l'excavation a été comblée avec de la pierre concassée afin de préserver les vestiges dans l'attente de la restauration complète du mur d'enclos. Il avait alors été convenu qu'une fois celui-ci achevé, le souvenir de la cabane serait matérialisé au sol par un calepinage figurant ses différents éléments. Six ans passèrent et en 2004, les données pourtant solidement établies avaient été oubliés. Le tracé a donc été restitué sous forme de petites élévations. Ni l'ouverture d'entrée, ni la cheminée, ni la banquette, ni le lien avec le mur d'enclos n'ont été pris en considération : seuls la forme et l'emplacement ont été indiqués.

Le verger de Fontaine est plus qu'un lieu de promenade : c'est un espace de sensibilisation et de transmission.

Il aide à préserver des variétés fruitières anciennes menacées de disparition. Géré de façon semi-extensive, il sert aussi de refuge à la faune et à la flore.

Lieu de rencontre et d'éducation, il a un rôle important sur les plans écologique, paysager et social.

Il constitue ainsi un exemple de gestion durable face aux enjeux environnementaux actuels.





Depuis sa création par la municipalité en 2005, le verger de Fontaine-lès-Dijon invite à redécouvrir des fruits oubliés, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité et à l'animation du territoire. À la fois lieu de mémoire et d'échanges, il accueille curieux, rêveurs et passionnés de nature, permettant de partager des expériences, de découvrir un patrimoine vivant et d'observer une autre manière d'aménager l'espace, davantage adaptée aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui.